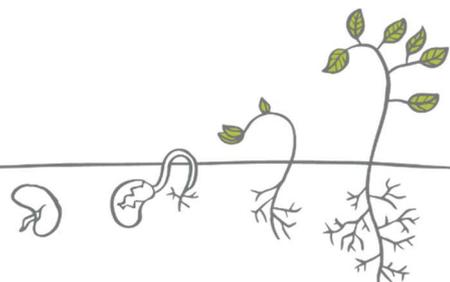


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE - 2021

ELECTIONS, MODE D'EMPLOI !

[Règlement de vote]



AG ÉLECTIVE 2021 : RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Le 15 juin prochain, se tiendra l'Assemblée Générale 2021 de l'association Plante & Cité. Le contexte sanitaire ne permet pas encore de se projeter sur une organisation en présentiel, à distance ou mixte. Nous vous tiendrons informés d'ici mi-mai de l'organisation retenue.
- Cette assemblée générale sera particulière car elle procédera au renouvellement des membres du conseil d'administration. Cette élection a lieu tous les trois ans comme le prévoient nos statuts.
- Tous les adhérents à jour de leur cotisation seront invités à élire, **au sein de leur collège**, les administrateurs qui les représenteront pour le mandat 2021/2024.

NB : Les électeurs sont les représentants légaux des structures membres de Plante & Cité. Les représentants légaux peuvent donner mandat à une autre personne de leur structure (élus, agents, salariés), pour participer aux votes. **Cette désignation du mandat doit alors être transmise à martine.rusin@plante-et-cite.fr pour être effective dans la base des électeurs.**

- Le conseil d'administration est composé de 35 membres dont 2 membres de droit.

	COLLEGES	TOTAL SIEGES
MEMBRES ACTIFS	Collège A : « Collectivités territoriales et leurs établissements publics »	12
	Collège B : « Entreprises de la filière de l'horticulture et du paysage »	6
	Collège C : « Autres acteurs gestionnaires »	1
MEMBRES ASSOCIES	Collège D : « Etablissements de recherche, d'enseignement supérieur et de transfert de technologie »	2
	Collège E : « Etablissements de formation technique ou organismes d'expérimentations et de conseil disposant d'outils d'expérimentation »	2
	Collège F : « Organismes de conseil et d'appui aux professionnels des collectivités territoriales »	3
	Collège G : « Fédérations professionnelles de la filière de l'horticulture et du paysage »	3
	Collège H : « Associations d'agents territoriaux gestionnaires d'espaces verts »	3
	Collège I : « Entreprises de fournitures et leurs fédérations professionnelles »	1
MEMBRES DE DROIT	CNFPT	1
	Végépolys Valley	1

- Détails de la composition et de la distribution des sièges :
 - https://www.plante-et-cite.fr/data/statuts_30_03_17.pdf
 - https://www.plante-et-cite.fr/data/reglement_interieur_30_03_17.pdf

MISE EN PLACE DES VOTES ÉLECTRONIQUES À DISTANCE EN « PRÉ-AG »

- La procédure retenue pour le scrutin est celle du vote électronique à distance, géré en toute confidentialité, par un organisme indépendant, spécialiste de l'organisation des assemblées et votes digitalisés (société AGATHE – *dispositif et procédure sous contrôle d'huissiers*).
- Les votes se dérouleront avant la tenue de l'Assemblée Générale, soit du 17 au 31 mai 2021. Si un second tour est nécessaire (en cas d'ex-aequo sur les derniers sièges à pourvoir), il se déroulera du 3 au 10 juin 2021.

- Comme le prévoient les statuts, le Bureau de l'Assemblée Générale Elective est composé du Président, d'un Secrétaire et de deux scrutateurs. Le 9 mars dernier, le conseil d'administration a ainsi désigné :
 - Président : Christophe BECHU, ou son représentant
 - Secrétaire : Hortis représenté par Fanny MAUJEAN
 - Scrutateurs : Jardins de Gally représenté par Christophe BOUTAVANT et Ville de Dijon représentée par Marien LOVICHY.

CALENDRIER DU PROCESSUS ÉLECTORAL

- 6 avril : Informations sur le processus électoral et appel à candidature - à tous les contacts dans chacune des structures membres de Plante & Cité (dont les électeurs)
- Jusqu'au vendredi 7 mai : dépôt des candidatures
 - Bulletin de candidature par collège (identification, profession de foi et cachet) à télécharger depuis la page : <https://www.plante-et-cite.fr/n/assemblee-generale-elective/n:96>
 - A retourner à la Direction de Plante & Cité : caroline.gutleben@plante-et-cite.fr **par mail uniquement**
- Mercredi 12 mai : communication à tous les contacts des structures membres de la liste des candidats par collège accompagnée de leur profession de foi.
- Lundi 17 mai : AGATHE, notre prestataire pour le vote électronique à distance, transmettra à tous les électeurs un identifiant et un mot de passe (différents de ceux utilisés pour la plateforme de Plante & Cité). Vous bénéficierez de 15 jours pour voter en ligne en toute sécurité.
- Lundi 31 mai : Clôture des votes électroniques.
- [SI NECESSAIRE] Du jeudi 3 au mercredi 9 juin : 2nd tour pour les collèges qui seraient concernés.
- Vendredi 11 juin : Communication des résultats aux candidats.
- Mardi 15 juin : Proclamation des résultats à l'Assemblée Générale des membres de l'association.